

URSSAF CAISSE NATIONALE - ACOSS
THIBAUT LANXADE, PRESIDENT
36 RUE DE VALMY
93108 MONTREUIL CEDEX

Paris, le lundi 10 octobre 2022

Objet : Fonds d'action sociale des artistes-auteurs - blocage

Monsieur le Président,

La réforme du régime social des artistes-auteurs a transféré le recouvrement des cotisations et contributions sociales à l'Acoss et a renforcé les missions spécifiques de la Sécurité sociale des artistes auteurs (ex-Agessa et Maison des artistes) dont notamment la gestion du fonds d'action sociale qui vient en aide aux artistes-auteurs en difficultés économiques.

N'ayant plus accès directement aux données de recouvrement, les services de la Sécurité sociale des artistes auteurs doivent interroger les services de l'Urssaf afin de connaître la situation comptable de chaque bénéficiaire pour allouer l'aide sociale. En conséquence dès 2020 des développements informatiques ont été lancés afin d'automatiser ces échanges entre administrations. Dans l'attente de la fiabilisation de ces développements par l'Acoss, un engagement avait été pris de gérer manuellement ces échanges de données afin de ne pas pénaliser les artistes-auteurs.

Néanmoins et malgré de multiples relances auprès de vos services, aucune donnée n'a été transmise. Certains artistes-auteurs attendent le versement de cette aide sociale depuis plus de 11 mois.

C'est pourquoi, en nos qualités d'Administratrice provisoire et de Président de l'assemblée générale, nous tenions à vous alerter sur cette situation extrêmement préjudiciable aux artistes-auteurs déjà fragilisés par la situation économique post-Covid.

Nous comptons sur votre diligence pour remédier au plus vite à ce dysfonctionnement.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

L'Administratrice provisoire



Anne-Marie Le Guével

Le Président de l'assemblée générale



Roger-Pierre Hermont

Copie : M. Yann-Gaël Amghar – Directeur général de l'Urssaf – Caisse nationale
M. Christopher Miles – Directeur général de la DGCA – Ministère de la Culture
M. Franck Von Lennep – Directeur de la Sécurité sociale